



Note générale d'informations et de précautions concernant le coronavirus

Compte-tenu du caractère très évolutif de l'épidémie de COVID-19, j'ai décidé par mesure de précaution d'appliquer à nos activités les mesures de précaution et les recommandations du ministère des Solidarités de la Santé (MSS).

Pour les personnes revenant des zones à risque, le Ministère émet des recommandations pour les personnes revenant de Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao), de Singapour, de Corée du Sud, ou des régions de Lombardie et de Vénétie en Italie.

Dans les 14 jours suivant le retour, les mesures suivantes sont préconisées par le MSS :

- Surveiller votre température 2 fois par jour ;
- Surveillez l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer...) ;
- Portez un masque chirurgical lorsque vous êtes en face d'une autre personne et lorsque vous devez sortir ;
- Lavez-vous les mains régulièrement ou utilisez une solution hydro-alcoolique ;
- Évitez tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées...) ;
- Évitez de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées...) ;
- Évitez toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurants, cinéma...).
- Travailleurs/étudiants : dans la mesure du possible, privilégiez le télétravail et évitez les contacts proches (réunions, ascenseurs, cantine...).

En cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer, les personnes sont invitées à :

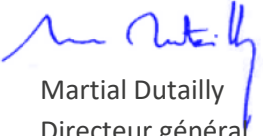
- Contacter rapidement le SAMU centre 15 en signalant le voyage ;
- Éviter tout contact avec votre entourage et conservez votre masque ;
- Ne pas se rendre directement chez le médecin ni aux urgences de l'hôpital ;

En conséquence et sur les recommandations du MSS, toute personne qui reviendrait de ces destinations, ne doivent pas être envoyés à la crèche, à l'école et par extension dans toutes nos formations ou activités pendant les 14 jours qui suivent leurs retours. De même, tous nos personnels doivent être soumis aux mêmes préconisations, dès lors qu'ils reviennent des zones à risque. Tous nos séjours vers les destinations citées ci-dessus sont reportés.

Afin de coordonner nos interventions et avant toute décision, vous voudrez donc bien nous informer de façon circonstanciée et dans les meilleurs délais. **Notre référent sécurité et prévention, Monsieur Vincent Gavériaux, sera votre interlocuteur direct sur ces questions. Tel. 06 20 71 40 86 – mail : vincent.gaveriaux@dg.ifac.asso.fr.** Il fera le lien entre vous, la direction de l'ifac et les autorités compétentes pour prendre la meilleure décision à chaque situation.

Cette mesure de vigilance, qui fait aussi appel à du discernement, est applicable et à afficher sur tous les sites d'intervention de l'ifac.

Fait à Asnières, le 24 février 2020



Martial Dutailly
Directeur général